

DOSSIER DE PRESSE

Inauguration de la Voie Verte le long de la Bourbre

Samedi 13 mai 2017

AMÉNAGEMENT DE LA VOIE VERTE LE LONG DE LA BOURBRE

➤ Rappel du contexte

La CAPI a l'ambition de mettre en œuvre un réseau cyclable cohérent et structurant à l'échelle du territoire. Dans ce cadre, la CAPI a réalisé un Schéma Directeur Vélo en 2011. Le Schéma Directeur Vélo prévoit un réseau cyclable structurant sur 10 ans à l'échelle de l'agglomération utilisant les principaux axes du territoire.

Le réseau se caractérise par une part importante de sites propres (voies vertes et pistes cyclables) qui constitueront des axes efficaces et sécurisés de déplacements pour les modes actifs et qui seront de plus appréciés par les cyclistes.

L'objectif de cette programmation est de développer l'usage du vélo en établissant un réseau permettant un véritable maillage à l'échelle du territoire. Ce mode de déplacement pratique et bénéfique pour la santé, non polluant et accessible économiquement à tous, est un des outils les plus efficaces du développement durable des territoires.

➤ La Voie Verte le long de la Bourbre

L'itinéraire cyclable le long de La Bourbre a été identifié comme prioritaire au Schéma Directeur Vélo. Cette liaison en site propre, dans un cadre naturel, réservé aux déplacements non motorisés, fonctionnelle, sécuritaire et rapide, permet de relier les 2 communes de Bourgoin-Jallieu et L'Isle d'Abeau en 15 minutes, tout en assurant une connexion avec les structures et équipements du territoire via ses accès au reste du réseau cyclable.

Cet aménagement permet de développer la pratique des loisirs, des déplacements domicile/travail-école et offre un itinéraire sécurisé et agréable aux cyclotouristes.

Suite à un long processus de réflexion technique, partenarial, de concertation et de validation politique, le projet de Voie Verte le long de La Bourbre entre Bourgoin-Jallieu et L'Isle d'Abeau a fait l'objet d'une étude d'impact en octobre 2014, d'une enquête publique en septembre-octobre 2015 et a été validé et déclaré d'intérêt général le 15 décembre 2015 par le conseil communautaire de la CAPI.

➤ Descriptif des travaux réalisés

Les travaux ont débuté au mois de mars 2016 et se sont terminés fin avril 2017 avec deux interruptions : une durant l'été 2016 de manière à respecter les espèces faunistiques présentes sur le site et une durant la période hivernale.

La CAPI a procédé aux travaux d'aménagements suivants, le long de la rivière La Bourbre :

. **La création d'une voie verte** (voie mixte piétons/cycles) en sablé cimenté, de 3 mètres de large sur une longueur de 3,8 kilomètres, sur le chemin existant longeant la rivière La Bourbre, depuis l'impasse de la Plaine à Bourgoin-Jallieu à la rue du Gâ à L'Isle d'Abeau ;

. **L'aménagement d'une aire de repos** (aire du Gâ), porte d'entrée de la voie verte, côté L'Isle d'Abeau, constituée de tables de pique-nique, de bancs, d'assises en bois, ...

. Des aménagements mettant en valeur l'environnement et la bio-diversité locale

- Mise en place de panneaux signalétiques pédagogiques, installés sur l'ensemble de l'itinéraire, sur la thématique du milieu naturel traversé, de sa faune et de sa flore, ...

- Réalisations de 2 mares permettant d'accueillir des populations d'amphibiens ;

- Création de mobiliers spécifiques favorables à la faune locale au droit des mares et de l'aire du Gâ : totems et spirales à insectes, nichoirs à oiseaux,

Les aménagements réalisés tiennent compte du milieu traversé, de sa sensibilité environnementale et paysagère. Création d'une ambiance naturelle : revêtement en sablé cimenté s'intégrant bien au contexte du site tout en permettant une qualité de roulement, et mobilier d'aspect rustique (bancs, tables, totems, ...).

➤ Les objectifs des travaux :

- **sécuriser et faciliter** les déplacements cycles et piétons ;
- **développer et favoriser** les modes actifs (toute forme de transport où l'énergie est fournie par l'être humain).

➤ Les coûts des travaux

Coût global des travaux en TTC : 372 000 €, soit moins de 100 € au mètre linéaire.

Financement : CAPI et Région Auvergne-Rhône-Alpes 85% par le biais du CDDRA (Contrats de Développement Durable Auvergne-Rhône-Alpes) 15%.

➤ Les entreprises

Maître d'ouvrage : CAPI

Maître d'œuvre : NOX Ingénierie

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé : Bureau Veritas

Les travaux ont été réalisés par les entreprises suivantes :

- Lot 1 - Terrassements, revêtements et signalisation
Groupement LAQUET SAS (mandataire) et JORDAN SARL
- Lot 2 - Aménagements paysagers et mobiliers
RHONE JARDIN SERVICE

➤ Programme de l'inauguration de la Voie Verte le long de la Bourbe

Rendez-vous à 9h45, soit de Bourgoin-Jallieu sur la route de L'Isle d'Abeau (à proximité du dépôt de bus) et soit de L'Isle d'Abeau, aire du Gâ (à proximité du Centre Commercial Carrefour).

Deux départs à 10h vers le lieu d'inauguration, à la frontière des deux communes.

- 10h30 : temps officiel - inauguration de la voie verte.
- 11h : moment convivial à l'aire du Gâ (L'Isle d'Abeau).
- à partir de 10h : animations tout public à l'aire du Gâ.

➤ Programme des animations tout public

À l'occasion de l'inauguration de la Voie Verte le long de la Bourbe, la CAPI organise des animations festives en collaboration avec les communes de Bourgoin-Jallieu et L'Isle d'Abeau.

Au programme à partir de 10h :

- 10h30 : rendez-vous pour un parcours « bike and run » ludique avec l'équipe des Sports de la CAPI.
- Tests de vélo rigolos avec Zyganim.

- Atelier de marquage de vélos avec l'atelier Osez l'vélo.
- Stand sensibilisation Agence de mobilité du Nord-Isère.
- Vélo mixeur smoothie.
- Jeux en bois.
- Stand Sports CAPI : information sur le CAPI Raid 2017 ; sur les activités loisirs et VTT proposées au Golf...
- Snack, glaces...

➤ La politique Transports et mobilité à la CAPI

Dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains, du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et du dispositif Territoires à Énergie positive (TEPOS) et du Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), la CAPI a pour mission de planifier et coordonner des actions visant à promouvoir les modes de déplacements les moins polluants et les moins consommateurs d'énergie mais aussi d'assurer la sécurité des déplacements, de promotion des plans de mobilité pour les entreprises et les établissements scolaires, le développement d'une tarification intégrée pour l'ensemble des déplacements...

Ces actions sont menées en cohérence avec les politiques d'aménagement du territoire, de cohésion sociale, de développement économique et de développement durable.

Au niveau métropolitain, la mission de la Direction Transports et mobilité est de faciliter la mobilité en échange avec les autres territoires (lieux d'intermodalité, correspondances, informations voyageurs et tarification unique).

➤ Les Infrastructures à la CAPI

La Direction Infrastructures gère le patrimoine des voiries communautaires en élaborant et en mettant en œuvre les programmes de travaux d'investissements annuels et pluriannuels en matière de voirie en coordination avec les communes. Elle pilote les opérations de création ou de grosse réhabilitation des infrastructures (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre partielle) et représente la maîtrise d'ouvrage CAPI auprès des partenaires (communes, Conseil Départemental de l'Isère, État...) dans le domaine de la voirie.

La Direction Infrastructures est également chargée de gérer l'éclairage public et les feux tricolores : elle élabore et met en œuvre les programmes de travaux d'investissements annuels et pluriannuels en matière d'éclairage public et de feux tricolores en coordination avec les communes.

Elle pilote les opérations de création et de réhabilitation des infrastructures (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre partielle) et représente la maîtrise d'ouvrage CAPI auprès des partenaires (communes, Conseil Départemental de l'Isère, État...) dans le domaine de l'éclairage et des feux tricolores.